L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

BUREAUX, No 73, RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLEANS

MERCREDI MATIN, 23 OCTOBRE.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

TREIZIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à la Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Total des primes de l'année expirée le 28 février 1867	$626,120 13
Savoir: Primes d'incendie	$473,722 32
Primes de mer	201,377 22
Primes de rivières	252,971 59
	$626,120 13
En moins, primes remboursées	$ 4,218 19
En moins, primes non expirées	60,294 94
	$ 64,797 10
Montant net des primes	$561,323 03
Pertes payées	$160,328 00
Pertes en mer	12,197 50
Pertes sur rivières	204,175 30
	$376,700 80
Remboursements	$ 18,317 32
Dépenses, taxes, intérêts, escompte, etc	56,772 57
	77,770 39
Excédent en faveur de la Compagnie	$298,930 41
Résultat net	$259,477 41

Il est dû à la Compagnie ci-somme suit:

Primes sur polices fondées	$93,328 32
Placé en hypothèque sur propriétés foncières	66,262 50
Prêté sur bonds de ville et actions	62,500 00
Placé en billets de banque et argent	111,955 00
Placé en actions de la Compagnie d'Assurance	121,700 00
Placé en actions de la Compagnie de Gaz	32,150 00
Prêts sur garanties	34,300 27
Effets	101,286 51
Primes en voie de perception	103,000 31
En caisse	27,000 00
	$739,463 91

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Fonds appartenant aux actionnaires	$259,477 41
Effets garantis par hypothèques	$120,262 50
Primes en voie de perception	103,000 31
Bons, actions et billets de banque	216,450 00
Fonds en actions de la Compagnie de Gaz	32,150 00
Fonds en actions de la Compagnie de Chemin de Fer de la Ville	3,000 00
Scripe de compagnies d'assurance, mutuelles	79,720 00
Compagnie de la Bourse des Nouvelles	1,000 00
Fournitures	4,979 00
Compagnie Valette Dry Dock	10,000 00
En caisse	27,000 00
	$856,959 91
Ils portent intérêts de scrip, sans de même	$ 16,000 00
Intérêt (dû en mars) sur les scrips ci-après payés	24,277 50
Réclamations non réglées	7,695 00
	$ 47,972 50
	$808,987 41

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Qu'en ce nom comme qu'exposé bas 1 janvier 1867, par devant moi, soussigné, Juge de paix dudit ressort, les Directeurs ci-nommés, savoir: J. TUYES, President, et J. W. HICKS, Secrétaire, de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, lesquels agissant dûment et conformément à la loi, ont déclaré que le susdit établissement est une société mutuelle sur les livres de la Compagnie.

J. TUYES, Président.
J. W. HICKS, Secrétaire.

Assermentés et signés par eux, ce 16 janvier 1867.

PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Le 7 de décembre, à une assemblée des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende de VINGT-CINQ pour cent sur le montant net des primes de l'exercice expiré le 31 décembre 1866 — dont partie pour l'année courante et partie pour l'année précédente, payable pour lesquel il sera fait mention en notre du jour, et à ces actions ou leurs ayants droit, ou à leurs représentants légaux ou ayants droit, ou à leurs représentants légaux ou ayants droit, ou à leurs représentants légaux ou